



D.2019.12.11.6.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Décembre 2019

6 – PROJETS TERRITORIALISES

6.6 – Doublement de la Capacité Ligne A– Garage Atelier de Basso Cambo : Avenant n° 1 au marché n°52M 2018 13429M « Machine à laver » conclu avec l'entreprise NEU RAILWAYS : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X (à compter du point 8.1)		X (jusqu'au point 7.11 inclus)
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)
SUAUD Thierry	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)

Tisséo-Collectivités**Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine**

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-6D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2018.05.30.6.5 du 30 mai 2018, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 9 « Machine à laver » relatif à la réalisation des aménagements de l'atelier de Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2018 13429M, d'un montant de 257.000,00 € HT, a été notifié à l'entreprise NEU RAILWAYS, le 14 juin 2018, pour une durée de 110 mois.

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer des prestations complémentaires et des modifications au marché initial dont le détail est précisé dans l'avenant joint en annexe de la présente.

L'incidence financière est de + 20 877,38 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	257 000,00€ HT
Montant du présent avenant :	<u>20 877,38 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	277 877,38€ HT

Au regard du montant initial du marché de 257 000,00€ HT, le montant de l'avenant n°1 représente une augmentation de 8,12% par rapport au montant initial du marché précité.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **3 décembre 2019** émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2018 13429 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

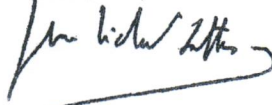
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 52M 2018 13429 M conclu avec l'entreprise NEU RAILWAYS pour un montant de 20 877,38 HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

Extension du garage métro Basso Cambo Lot 09 : MACHINE A LAYER

AVENANT N° 1

Marche N° 52M 13429 M

Titulaire : NEU RAILWAYS



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216_20191216-6D-
DE
Date de télétransmission : 10/12/2019
Date de réception préfecture : 10/12/2019



Article I. Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de commander des prestations non prévues au marché initial.

Article II. Incidence financière

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 09 est complété par les éléments suivants :

- **Fourniture et pose d'un portillon dans la passerelle fix et mobile**
Montant total : 4 450,00€HT
- **Remplacement de la cuve par une cuve polyéthylène de 3000L y compris accessoires**
Montant total : 9 488,33 €HT
- **Remplacement de la pompe existante**
Montant total : 4 304,01€HT
- **Remplacement de la panoplie de l'alimentation de la machine à laver**
Montant total : 2 635,04 €HT

Le montant total de l'avenant N°1 au marché est fixé à 20 877,38 €HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 277 877,38 € HT soit une augmentation de 8,12 % du montant initial du marché.

Article III. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

TISSEO Ingénierie

Nicolas DELPECH
Directeur Général Adjoint